



École primaire Notre-Dame-de-Montjoie

138, Chemin Brompton

Racine (Québec) J0E 1Y0

Tél. : 450 532-2888 poste 16100

Télec. : 450 532-5209

Rapport annuel du conseil d'établissement

École Notre-Dame-de-Montjoie

2024-25

L'école Notre-Dame-de-Montjoie est l'école de la municipalité de Racine en Estrie. Elle comptait en 2024-2025 six classes, soit deux classes de préscolaire, une 1re-2e année, une 2e-3e année, une 4e-5e année et une 5e-6e année, ainsi qu'un service de garde.

L'année 2024-2025 a été marquée par la poursuite des activités éducatives régulières et par un suivi attentif des projets de rénovation et d'aménagement, la gestion budgétaire serrée face à des compressions imposées par le Centre de services scolaire, et la continuité du programme préscolaire 4 ans. Plusieurs discussions ont porté sur l'optimisation des fonds disponibles (fonds 1 et fonds 5) et sur le maintien de la qualité des services aux élèves. L'école a également poursuivi ses campagnes de financement en collaboration avec l'OPP, tout en diversifiant les activités éducatives et culturelles.

Assemblée générale des parents : 28 août 2024

Le conseil d'établissement 2024-2025 a tenu cinq rencontres ordinaires, soit les 24 septembre, 2 décembre 2024, 24 février, 7 avril et 2 juin 2025.

Composition

Les membres parents : Christine Rodrigue-Lecours (vice-présidente), Bénédicte Décary, Émilie Laborde, Martine Landry, Julie Caron, Nicolas Turcotte (président)

Les membres enseignants : Jeanne Poirier, , Karine Viau, autres selon remplacements

Personnel de soutien : Jennifer Ten Eyck

Représentante de la communauté : Louise Lecours

Autres substituts et membres selon les rencontres.

Dossiers adoptés ou approuvés en 2024-2025 :

- Règles de régie interne
- Calendrier des rencontres

- Budget de fonctionnement du conseil d'établissement
- Politique de dépenses
- Nomination des rôles et représentants (président, vice-présidente, comité de parents, représentante de la communauté)
- Grille-matière et maintien des dispositions pédagogiques
- Normes et modalités d'évaluation des apprentissages
- Budget annuel de l'école et répartition budgétaire
- Règles de conduite et de sécurité, et Code de vie
- Frais chargés aux parents et matériel scolaire
- Plan de lutte contre la violence et l'intimidation
- Campagnes de financement
- Sorties pédagogiques et culturelles (incluant Montréal, Musée Bombardier, activités plein air et sportives, sorties locales)

Sujets discutés en 2024-2025 :

- Projet éducatif et suivi du programme Hors-Piste
- Transition scolaire vers le secondaire
- Planification et suivi des projets de rénovation et d'infrastructures (incluant options de relocalisation et gymnase)
- Suivi du service de garde (inscriptions, horaires, tarification, activités éducatives)
- Gestion du fonds 5 et de ses catégories, priorisation des dépenses (sorties, matériel, parc-école)
- Organisation et financement des événements (repas de fin d'année, activités communautaires)
- Gestion des effets budgétaires des compressions imposées (réaffectations et économies ciblées)
- Améliorations matérielles et achats pour les classes et la cour d'école
- Communication avec la municipalité (stationnement, sécurité, soutien aux projets)
- Suivi des campagnes de financement et réinvestissement dans l'école

Consultations et informations reçues :

- Demandes au Service des ressources matérielles du CSS
- Répartition des élèves et formation des groupes
- Organisation des activités « Je rencontre Racine » et initiatives communautaires
- Sécurité et encadrement lors des activités extérieures
- Gestion du parc-école et besoins en équipements
- Analyse et adaptation des horaires de cour et stationnement du personnel
- Consultation des élèves sur la vie scolaire et les besoins matériels

Nicolas Turcotte

Président du conseil d'établissement 2024-2025